

# DÉVELOPPEMENT DURABLE : PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT

À l'occasion de la semaine du Développement durable, *Chaville magazine* fait le point sur les actions menées par la municipalité dans ce domaine. Car "nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants."

## TROIS QUESTIONS À...

### MARIE-ODILE GRANDCHAMP

MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE  
AU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET À L'ENVIRONNEMENT

**La Semaine du Développement durable se déroule à Chaville jusqu'au 8 avril. Quels en sont les objectifs ?**

La Semaine du Développement durable est l'occasion de mobiliser à la fois les agents municipaux et la population chavilloise sur cette thématique. Cette opération comporte trois objectifs principaux: expliciter auprès des Chavillois la notion de développement durable, les inciter à adopter des comportements quotidiens favorables au développement durable et apporter des solutions concrètes. Ainsi, l'opération "Forêt propre" du mercredi 8 avril prochain s'adresse à tous les publics: les enfants des accueils de loisirs, les seniors actifs, les scolaires accompagnés de leurs parents, mais aussi tous les Chavillois prêts à faire un geste citoyen pour ménager et nettoyer nos forêts.

Au cours de cette Semaine, l'éco-citoyen chavillois sera sollicité: il pourra ainsi tester les vélos à assistance électrique. En outre, les associations chavilloises qui ont lien avec le développement durable seront présentes sur des stands à l'Atrium, mais aussi lors des temps forts de cet événement. La Semaine du Développement durable à Chaville se place donc au cœur de la maxime "penser globalement, agir localement".

**Comment se traduit concrètement, dans les projets de la municipalité, cette préoccupation du développement durable ?**

Il est tout d'abord important de rappeler que la notion de développement durable comporte trois volets étroitement liés :



l'environnement, l'économique et le social. Le challenge consiste donc à concilier ces trois aspects dans les projets que nous mettons en place pour Chaville. Bien souvent, l'environnement prend le pas sur l'économique ou le social. Or, nous ne souhaitons pas nous limiter à la dimension environnementale et à elle seule. La préoccupation du développement durable se traduit dans nos projets de développement de l'habitat, d'aménagement de l'espace, mais aussi d'embellissement du cadre de vie de Chaville. Nous nous devons d'anticiper l'avenir, de manière à ce que les projets d'aujourd'hui puissent s'adapter aux besoins des générations de demain. Ainsi, le nouveau Plan local d'urbanisme – qui remplacera le Plan d'occupation des sols et qui comportera un Plan d'aménagement et de développement durable

(PADD), participera aux outils de développement durable.

L'organisation du premier Forum des emplois verts à Chaville, le 30 mars dernier, a mis l'accent sur les aspects économique et social du développement durable. Cet événement a permis de mettre en lumière la forte demande d'emplois verts et ce, dans des secteurs d'activité variés.

En outre, un Conseil communal de développement durable – à l'ordre du jour du Conseil municipal du 27 mars dernier – est en cours de constitution. Il comprendra trois collègues: des experts et personnes qualifiées, des acteurs professionnels et des associations. Composé d'une quinzaine de personnes environ, il sera consulté régulièrement. Son rôle – consultatif – consistera à rendre des avis sur les projets que la municipalité souhaite mettre en place.

**Qu'en est-il de l'élaboration d'un Agenda 21 à Chaville ?**

L'Agenda 21 voulu par Chaville a rejoint la volonté de la Communauté d'agglomération d'élaborer un Agenda 21 communautaire. Sur ce sujet, les cinq villes d'Arc de Seine suivent la même démarche. Le bureau d'études Inddigo a été retenu; il est actuellement en train d'établir un diagnostic dans chacune des villes. Le projet d'Agenda 21 sera élaboré d'ici à la fin de l'année. Il comprendra à la fois des recommandations pour les cinq communes et un volet spécifique à chaque ville. Nous pourrions ainsi mettre en place des actions concrètes à Chaville. L'Agenda 21 constitue en quelque sorte une feuille de route pour les années à venir. Ce document, destiné à la collectivité, sera d'ailleurs largement diffusé auprès de la population. ■